



Demi-journées de repos

Par FroG

Bonjour.

Ma compagne, pharmacienne, est actuellement en CDD dans une officine. Sa propriétaire lui a donné aujourd'hui jeudi son planning pour la période allant de lundi prochain au 15 août, date de la fin de son contrat.

Il y aurait, je pense, à dire sur le délai de prévenance. Mais ma question porte surtout sur le fait que durant les deux premières semaines, son planning est mité : hormis les dimanches, elle n'a qu'une seule journée entière de libre. Le reste de ses repos est fait de morceaux de journées :

- lundi 29 : prise de travail de 16h à 19h.
- mardi 30 : travail de 8h15 à 14h30
- mercredi : travail de 14h15 à 19h15
- jeudi : travail de 15h à 19h
- vendredi, samedi et lundi : journées complètes.
- mardi 6 et mercredi 7 : travail l'après-midi.
- jeudi et vendredi : journées complètes
- samedi 10 : une journée de repos entière, la première !

Ce planning respecte-t-il le droit du travail ?

D'avance merci.

FroG

Par kang74

Bonjour

Le droit du travail ne met que des limites .

La limite est par exemple qu'on ne peut travailler plus de 6 jours par semaine (donc on peut, assez souvent, travailler 6 jours par semaine et n'avoir qu'un jour de repos) qu'on ne peut pas avoir moins de 11 h de repos entre deux journées de travail (sauf dérogation qui ramène ce minimum à 9 h)

Donc niveau code du travail, rien à dire, on est bon .

Quelle est sa convention collective ?

Par FroG

Merci pour votre réponse.

La convention collective de la pharmacie.

Par kang74

La convention collective de la pharmacie ne prévoit que le fait que d'avoir 1 jours et demi consécutive dans la semaine (demi journée accolé le Dimanche) sauf quand il y a deux jours de repos dans la semaine (pas forcément consécutif et pas forcément accolé au dimanche)

NB : on peut travailler le Dimanche dans une pharmacie les jours de garde .

Par FroG

Merci, Kang74, pour ces précisions. Grâce auxquelles on peut voir que la pharmacienne n'est pas dans les clous.
Bon week-end.

Par kang74

Pourquoi dites vous qu'elle n'est pas dans les clous ?

1ere semaine demi journée du Lundi accolé au Dimanche + Dimanche = ok

Deuxième semaine : Samedi et Dimanche = ok